UMOA-Titres
Bâtir un Marché intégré des Titres Publics

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE-BISSAU

AVIS D'APPEL D'OFFRES ÉMISSION PAR ADJUDICATION DU 19/03/2024

ÉMISSION SIMULTANEE

UMOA-TITRES ET LE TRÉSOR DE GUINÉE-BISSAU

portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession de Bons et d'Obligations du Trésor dont les termes sont les suivants:

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	: ÉTAT DE GUINÉE-BISSAU		
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 12 000 MILLIONS DE FCFA		
DATE DE VALEUR	: 20 mars 2024		
Adjudications	BAT 182 Jours	BAT 364 Jours	OAT 3 ans
Valeur nominale unitaire (en FCFA)	1 000 000 F CFA	1 000 000 F CFA	10 000 F CFA
Code ISIN			GW0000000871
Prix	-	-	Multiples
Taux d'intérêt	Multiples	Multiples	6,25%
Échéances	17 septembre 2024	18 mars 2025	22 janvier 2027

DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date : mardi 19 mars 2024 à 10h30mn TU (Heure limite)

Les offres seront reçues à travers l'application SAGETIL-UMOA

BAT 182 Jours: *Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.*

BAT 364 Jours: *Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.*

OAT 3 ans: *Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de 6,25% l'an dès la première année.*

Dakar, le 14 mars 2024

Le Directeur de UMOA-Titres

Mme. Oulimata NDIAYE DIASSE

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité de la République de Guinée-Bissau

M. Justino Ramos Vieira

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.

Pour plus d'informations, merci de contacter UMOA-Titres:

email : umoatitres@umoatitres.org / Tel : +221 33 849 28 28

25% DU MONTANT MIS EN ADJUDICATION EST OFFERT SOUS FORME D'OFFRES NON COMPÉTITIVES (ONC) AUX SPÉCIALISTES EN VALEURS DU TRÉSOR (SVT) HABILITÉS DE L'ÉMETTEUR
RÉGI PAR LE RÈGLEMENT N°06/2013/CM/UEMOA SUR LES BONS ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR ÉMIS PAR VOIE D'ADJUDICATION AVEC LE CONCOURS DE L'AGENCE UMOA-TITRES.

Harmonies